

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 36/005/2006 (Public)
Bulletin n° : 321
ÉFAI
14 décembre 2006

Singapour. Le gouvernement se sert de la loi pour museler les critiques

Amnesty International a appelé le gouvernement singapourien à cesser d'avoir recours à des lois restrictives et à des procès en diffamation pour museler ses critiques et les membres du parti de l'opposition. Chee Soon Juan, secrétaire général du *Singapore Democratic Party* (SDP, Parti démocrate de Singapour), un parti d'opposition, est emprisonné depuis trois semaines après avoir été inculpé pour avoir pris la parole en public sans autorisation.

Amnesty International est préoccupée par le recours constant à des lois restrictives et à des poursuites civiles en diffamation pour sanctionner et faire taire tous ceux qui adoptent des positions critiques à l'égard du gouvernement à Singapour. Des lois autorisant les autorités à imposer des restrictions à la liberté d'expression et de réunion en violation des normes internationales, ainsi que le recours à des poursuites systématiques en diffamation pour des motifs politiques, maintiennent un climat d'intimidation et d'autocensure à Singapour. Ce climat continue d'étouffer la liberté d'expression, décourageant l'expression d'opinions différentes de celles du *People's Action Party* (PAP, Parti d'action populaire) au pouvoir et dissuadant de nombreux Singapouriens d'exercer leur droit de participer à la vie publique.

Chee Soon Juan a été condamné le 23 novembre à cinq semaines d'emprisonnement, au titre de la Loi sur les divertissements et rassemblements, après avoir refusé de payer une amende de 5 000 dollars singapouriens pour s'être exprimé en public sans autorisation avant les élections générales du mois de mai dans le pays. Dans un message vidéo enregistré avant d'être emmené en prison, Chee a déclaré : « ... nous avons besoin de courage. Le courage de dire au gouvernement que, quoi qu'il fasse, nous sommes prêts à payer pour gagner notre liberté et établir la démocratie dans ce pays qui est le nôtre. » Il a embrassé sa femme et ses trois enfants avant de suivre les policiers.

Le 3 décembre, Chee a été transféré à l'hôpital pour y subir des tests, après que le médecin de la prison eut constaté des traces de sang dans son urine et une tension artérielle basse. Chee présentait, semble-t-il, des nausées, de forts maux de tête et une douleur abdominale. Craignant que ces symptômes ne s'expliquent par la nourriture servie dans la prison, Chee refusait de s'alimenter depuis le 26 novembre. Il a recommencé à manger à l'hôpital. Il a été ramené en prison à sa sortie de l'hôpital le 7 décembre.

Lorsque Chee Soon Juan sera libéré, il aura à répondre de sept autres chefs d'accusation similaires. C'est la deuxième fois cette année et la cinquième fois en tout que Chee est emprisonné pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

Deux sympathisants du SDP ont également été emprisonnés en même temps que Chee pour s'être exprimés publiquement sans y avoir été autorisés. Gandhi Ambalan, qui a refusé de payer une amende de 3 000 dollars singapouriens, a été condamné à trois semaines d'emprisonnement. Yap Keng Ho a été condamné à dix jours de prison après avoir refusé de payer une amende de 2 000 dollars singapouriens.

Chee Siok Chin, la sœur de Chee Soon Juan, également responsable du SDP, ainsi que Monica Kumar et Yap Keng Ho, tous deux membres du SDP, font l'objet de poursuites pour n'avoir pas payé la somme de 23 550 dollars singapouriens correspondant aux frais de justice induits par la contestation de l'action de la police, intervenue pour disperser une manifestation pacifique impliquant Chee Siok Chin et trois de ses camarades en août 2005. Afin d'éviter une procédure de faillite, Chee Siok Chin, Monica Kumar et Yap Keng Ho se sont entendus en novembre 2006 pour payer collectivement la somme due par mensualités de 800 dollars singapouriens. Chee Siok Chin a fait appel aux dons publics. Chee Siok Chin s'est présentée comme candidate du parti SDP aux élections générales de 2006 sans être élue, mais si elle était déclarée en faillite elle ne pourrait plus se présenter à une quelconque élection à l'avenir.

D'autres personnalités de l'opposition ont été déclarées en faillite, notamment Chee Soon Juan et J B Jeyaretnam, l'ancien dirigeant du *Workers'Party* (WP, Parti des travailleurs), à l'issue de procès en diffamation intentés par des membres importants du parti au pouvoir, le PAP. En novembre, J B Jeyaretnam a demandé pour la cinquième fois sans succès l'annulation de sa mise en faillite.

Chee, qui a reçu le Prix Défenseur de la démocratie par les Parlementaires pour une action mondiale est internationalement reconnu en tant que défenseur des droits humains. Membre important d'un grand nombre d'organismes internationaux de défense des droits humains, il a effectué des recherches en Australie et aux États-Unis, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux droits humains et à la démocratie. Il a fait part de sa détermination à poursuivre son action de pression en faveur d'un changement non violent à Singapour, quelles qu'en soient les conséquences pour lui-même.

Amnesty International reste gravement préoccupée par les lois restrictives et les poursuites civiles en diffamation auxquelles Singapour continue d'avoir recours pour étouffer toute critique et tout débat, ce qui constitue une violation claire du droit international et des normes relatives à la liberté d'expression et dément les propos répétés du gouvernement qui affirme vouloir bâtir une « *société ouverte* ».